



## Journée d'échanges

# « LA RÉGLEMENTATION DES ESPÈCES PROTÉGÉES EN ANIMATION »

Cette journée a pour objectifs de répondre à des questionnements sur la réglementation concernant les espèces manipulables en animation.

Quelles dérogations pour l'éducateur ou l'éducatrice à l'environnement concernant la capture et le relâchement d'espèces, leur détention, leur exposition, le transport éventuel, ou encore la manipulation de plumes, os, ou autres éléments trouvés au gré des animations ?

La journée sera consacrée aux échanges sur les pratiques des participants et participantes lors de leurs animations, complétée par l'intervention de trois personnes des services de l'État qui présenteront des éléments réglementaires.

### Date et lieu

---

**Le mardi 4 mars de 9h30 à 16h30**

À l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 Avenue Buffon, 45100 Orléans

*la liste des participants vous seront communiqués en amont pour le co-voiturage*

### Programme

---

**9h30 : Accueil**

**10h :** Partages des expériences en animation,  
Mise en commun des questionnements.

**12h30 : Pause repas**

**14h :** La réglementation des espèces protégées avec Damien Hollard, OFB SD37 et David Dardon OFB SD18

**L'instruction et le contenu des dérogations espèces protégées** avec Matthieu Willmes, Chargé de mission Biodiversité, connaissance et expertise à la DREAL CVL

**16h :** Temps d'échanges

**16h30 :** Fin de la journée

### Inscriptions

---

Pour participer, merci de vous inscrire ici :

[Lien formulaire](#)

### Publics

---

Éducatrices et éducateurs à l'environnement  
**(20 places maximum)**

### Partenaires de la journée

---

Office Français de la Biodiversité DR CVL  
DREAL Centre-Val de Loire

### Repas du midi

---

Le repas (à votre charge) sera pris dans un restaurant à proximité.

### Contact

---

Julien Levrat

02.54.94.62.80/06.85.30.05.05

[Julien.levrat@grainecentre.org](mailto:Julien.levrat@grainecentre.org)